



**Ambassade de France en Afrique du Sud**  
**Service économique de Pretoria**

Pretoria, le 18 février 2021  
Affaire suivie par : Victor LEON

## Enjeux climatiques en Namibie

La Namibie est l'un des émetteurs de gaz à effet de serre les plus faibles du continent. Néanmoins, le pays est très vulnérable aux impacts du changement climatique principalement dans le secteur de l'eau. Une action publique forte orientée vers la transformation des secteurs de l'agriculture et de l'usage des sols ainsi que de l'énergie pourrait diminuer les émissions.

### La Namibie, un pays très vulnérable déjà touché

#### Eau et agriculture, premiers secteurs impactés

Selon le GIEC, l'Afrique australe est un *hotspot* du changement climatique. Cela signifie que la région devrait faire face à des élévations de température plus importantes que le réchauffement global moyen : dans l'hypothèse (très optimiste) d'un réchauffement climatique global moyen de 1,5°C, les extrêmes de chaleur seraient de 3 à 4°C plus élevés que les températures correspondantes aujourd'hui. La Namibie, déjà touchée par une tension hydrique récurrente, devra alors faire face à une insuffisance chronique en eau. De même, l'insécurité alimentaire sera alors amplifiée par la forte baisse du rendement des productions agricoles.

#### Prise de conscience face aux enjeux socio-économiques et politiques

Les préoccupations climatiques et environnementales ne sont pas nouvelles tant du point de vue de la société civile avec des ONG comme la *Namibian Nature Foundation* (créée en 1987) que de la sphère politique avec les *Communal Conservancies* créées dès les années 1990, impliquant les populations locales dans la sauvegarde des espèces et des habitats. Certains effets du changement climatique sont déjà visibles et aident ainsi à la prise de conscience de l'ampleur de la crise : la sécheresse de 2019, la pire qu'a connue le pays en près d'un siècle, a engendré des baisses de rendements agricoles, une raréfaction des ressources en eau disponibles, la mort de milliers de têtes de bétail ainsi que l'insuffisant approvisionnement en nourriture de près d'un tiers de population.

### Une économie peu intense en carbone aux émissions très concentrées

#### Un inventaire national plutôt faible

La Namibie est l'un des pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre du continent. En termes d'émissions rapportées au PIB, la Namibie se situe en dessous de la moyenne subsaharienne. Cependant, rapportée à sa petite population, les émissions par tête sont parmi les plus élevées d'Afrique. La faible intensité en carbone de l'économie nationale est à nuancer par le fait que le pays est un importateur net de gaz à effet de serre à travers l'achat d'électricité très carbonée aux pays voisins. Son empreinte carbone est ainsi deux fois plus importante que l'inventaire national.

### [Agriculture, forêt et usage des sols ainsi qu'énergie, premiers secteurs d'émissions](#)

L'immense majorité (près de 95%) de l'inventaire national des émissions namibiennes se répartit en trois secteurs, l'agriculture (40%) provenant des émissions des bovins, le changement dans l'utilisation des sols et la foresterie (35%) provenant de la déforestation et l'énergie (19,3%) provenant des transports.

#### Quels leviers pour l'action climatique ?

### [Transformation des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la gestion des sols et de l'énergie](#)

Les efforts pour diminuer les émissions nationales de gaz à effet de serre doivent se concentrer sur le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la gestion des sols (AFOLU), totalisant à lui seul les trois quarts de l'inventaire national, alors que l'agriculture ne représente pas un dixième du PIB namibien. Le plus grand potentiel de diminution des émissions du secteur AFOLU est la diminution du rythme de déforestation et la reforestation, comme cela a été estimé dans l'INDC namibienne. Du point de vue de l'agriculture, c'est l'élevage qui est la première source de gaz à effet de serre (jusqu'à 80% des émissions agricoles en 2011). La gestion de la transition et de l'adaptation du secteur agricole sont d'autant plus cruciales que deux tiers de la population vit en zones rurales et dépend en grande partie de petites exploitations locales très vulnérables au changement climatique.

L'inventaire national fait également apparaître l'énergie comme un des secteurs les plus émetteurs. La production d'énergie n'est pas en cause, puisque le pays dépend d'importations massives (non comptabilisées dans l'inventaire). En effet, c'est en réalité la consommation énergétique due au transport qui est le premier poste d'émissions du secteur de l'énergie : en 2000, les transports représentaient plus de 50% des émissions du secteur. Réduire les émissions du secteur nécessite donc le déploiement de solutions de transports alternatives durables.

Concernant la baisse des émissions importées (provenant de l'achat d'électricité aux pays voisins), la Namibie entend développer ses propres capacités, en investissant 240 M USD en 5 ans dans la construction de centrales solaire, éolienne et biomasse d'une capacité totale de 100 MW, auxquelles doivent s'ajouter 70MW installées par des producteurs indépendants d'énergie solaire et éolienne.

### [Une législation volontariste encore loin d'être synonyme d'actions concrètes](#)

La législation et, de façon plus large encore, la littérature namibienne sur le sujet est plutôt abondante en termes de contenus. Outre les textes officiels, l'Etat et les institutions ont commandé plusieurs études et documents développant des stratégies sectorielles qui, outre les analyses qu'ils proposent et les recommandations qu'ils formulent, n'ont pas de valeur législative ou politique mais témoignent d'une certaine volonté politique. Néanmoins, malgré cette importante quantité de connaissances produite, peu d'actions et mesures concrètes (régulations, normes, politiques sectorielles fortes...) sont prises et aucun engagement de la Namibie quant à un objectif de neutralité carbone n'a été pour l'instant formulé.